Pétition

Les cyberattaques? Sans nous!

Accepté par la Session des jeunes par 119 voix contre 29

Année:	2022
Thème:	Surveillance
Destinataire:	Aucune traduction
Type d'entrée:	Pétition

Contenu:

La session fédérale des jeunes demande que la cybersécurité nationale soit garantie par la définition de normes obligatoires de protection des données s'appliquant aux systèmes informatiques des entreprises ainsi que par une aide de défense étatique mise à disposition sur demande.

Justification:

La menace pour la sécurité que représentent les cyberattaques ne cesse de croître. Les cyberattaques sont des attaques ciblées contre les infrastructures informatiques à des fins de sabotage, de collecte d'informations et de chantage. Sont concernés l'État, les entreprises et les particuliers. Chaque semaine, jusqu'à 1000 cas sont signalés au Centre national pour la cybersécurité. Le potentiel de dommages à supporter par la société, les assurances et les entreprises s'élève à plusieurs milliards de francs par an. Les entreprises ont un rôle central à jouer dans la prévention de tels dommages, car elles disposent de données sensibles d'utilisateurs. C'est pourquoi il faut des normes de protection des données contraignantes s'appliquant aux systèmes informatiques des entreprises. Les exigences de sécurité doivent être adaptées à la sensibilité des données concernées. Les paramètres des normes de protection doivent être définis par l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT). Il va de soi que cette exigence ne pourra pas être mise en œuvre sans un savoir-faire adéquat et des spécialistes formés. La Confédération doit aider à la mise en place des systèmes, former des spécialistes et encourager la formation par des tiers. Il sera fait appel aux écoles polytechniques fédérales, aux hautes écoles spécialisées et à l'armée.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé